FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023
tenue le 12 janvier 2024

PROCES-VERBAL de REUNION

Le CoDep 65 de cyclotourisme a tenu son assemblée générale ordinaire, au titre de l'année 2023, le vendredi 12 janvier 2024 dans une salle du *Golf Les Tumulus* de Tarbes/Laloubère.
Tous les clubs et membres individuels, affiliés à la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), ont reçu une convocation officielle, en bonne et due forme, dans les délais réglementaires. Par ailleurs, la présente assemblée générale a été annoncée par voie de presse locale. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale est ouverte officiellement à 16h30, les votes réglementaires pouvant s'effectuer sur la base de 53 sur 58 voix statutairement attribuées, dont 1 voix pour les membres individuels (non représentés). L'AG réunit une soixantaine de personnes, représentant 16 clubs sur 18.
Le dossier statutaire 2023 comprenant le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et le budget prévisionnel 2024 avait été diffusé préalablement à la réunion.

1 – INTRODUCTION.

1.1 – Accueil et présentation des personnalités extérieures.

Jean-Jacques Cassou, président en exercice :

- souhaite la bienvenue à tout le monde et se félicite de la forte participation des clubs à la présente réunion.
- salue la présence des personnalités extérieures suivantes :
  . **Philippe Géraud**, représentant le président du CoReg *Occitanie* de cyclotourisme,
  . **Gérard Labrunée**, président de la cyclosportive *La Pyrénénne*, représentant la FFC 65
  Sont absents excusés :
  . **Jean-Yves Mouret**, président du CDOS 65,
  . **Marc Brüning**, directeur de l'ODS 65,
  . **Eric Saint-Upéry**, Chargé de mission Sports au Conseil départemental,
  . **Philippe Fatoux**, président du CoDep 65 de cyclisme.

Par ailleurs,
Raymond Guilhembet, président du *Cyclo Toy Luz-Saint-Sauveur* et **Charles Wilmouth**, président de la *Cyclo Roue Libre*, ne sont pas en mesure de participer, pour raisons de santé.

1.2 – Hommage posthume.

Le président fait respecter une minute de silence, en hommage à **Serge Label** et à **Jean Charrier,** décédés en 2023. Le premier cité était licencié à l'*Entente cycliste sarrancolinoise*, le second au *SOM Maubourguet Val d'Adour cyclo*. Tous les deux ont été membres du Comité directeur du CoDep. Jean Charrier en était membre honoraire.
Les familles endeuillées au cours de l'année écoulée sont également associées à ce moment de recueillement.

2 – PARTIE STATUTAIRE.

2.1 – Exposé des rapports.

Le président procède à la lecture *in extenso* de son rapport moral.
Les faits marquants du rapport d'activité, les chiffres significatifs du rapport financier et du bilan prévisionnel 2024 sont précisés.
Le rapport des vérificateurs aux comptes vaut approbation de la gestion 2023.

2.2 – Votes.

Participation et Quorum (hors MI)

Participation : **16 clubs sur 18** ont voté, pour **54 voix exprimées sur 58.**
Quorum : **93,10 %.**

Résultat du VOTE des RAPPORTS STATUTAIRES.

	POUR	*CONTRE*	*ABSTENTION*
RAPPORT MORAL 2023	**54**	**-**	**-**
RAPPORT D'ACTIVITES 2023 avec activités prévisionnelles 2024	**54**	**-**	**-**
RAPPORT FINANCIER 2023	**54**	**-**	**-**
BUDGET PREVISIONNEL 2024	**54**	**-**	**-**

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

3 – PREVISIONS D'ACTIVITES 2024.

Le calendrier 2024 est intégré dans le dossier statutaire diffusé.
Les manifestations « phare », départementales et régionales, sont mises en relief.

Il convient plus particulièrement de signaler que la concentration régionale dite *L'Appel des Pyrénées*, dont l'organisation en Bigorre revient tous les quatre ans, aura lieu le dimanche 13 octobre et sera basée à *Germs-sur-L'Oussouet*.

L'année 2024 sera plus particulièrement marquée par deux événements majeurs : le cinquantième anniversaire du CoDep 65 et un changement de mandature. Les « 50 ans du CoDep », auxquels sont associés ceux du club des *Randonneurs des Coustous* et le centenaire de la Fédération française de cyclotourisme, seront fêtés comme il se doit au cours d'une soirée qui se tiendra le samedi 9 novembre prochain au *Casino de Bagnères-de-Bigorr*e (cf § 4).

En cette fin d'Olympiade, l'AG annuelle portant sur la gestion 2024 se tiendra toujours le 9 novembre, l'après-midi, en la *salle Clair Vallon* de Bagnères-de-Bigorre. Cette AG, qui est statutairement élective, actera un renouvellement significatif du Comité directeur, et de son président qui arrive au terme de son troisième mandat au sein de cette structure. Le président Jean-Jacques Cassou, soucieux d'assurer au mieux sa succession, a mis en place un *comité de préparation de l'avenir*. Les premières réflexions et orientations ont été présentées en séance par Philippe Evon, président du club de *Séméac Evasion* (cf § 5) et *dudit* comité.

4 – CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE du CoDep.

« Constitué officiellement le 20 juin 2023, le comité d'organisation des 50 ans du CoDep s'est très rapidement mis au travail, conformément au mandat qui lui avait été confié. Composé de dix membres, il s'est réuni pour la première fois le 23 juin 2023 afin de définir ses modalités de fonctionnement et d'établir un plan d'action. Puis nous nous sommes réunis une fois par mois pour faire le point sur l'avancement des actions prioritaires, choisir entre différentes options et décider de façon consensuelle.

La première priorité que nous avons eu à traiter concernait le choix du lieu, compte tenu du fait qu'il s'agissait de réserver suffisamment à l'avance au regard de la disponibilité des salles, à échéance d'une année. Cela mobilisa de nombreux membres dans la recherche et les visites de plusieurs types de sites susceptibles d'accueillir notre manifestation : 3 structures publiques (2 salles des fêtes communales, le Parc des expositions de Tarbes) des structures privées (2 campings, 2 restaurants, 1 site spécifique pour des fêtes familiales ou de groupe, 2 casinos).
Après avoir vérifié le potentiel de chaque site et la concordance de leur offre avec notre cahier des charges, nous avons présélectionné 3 sites (1 public et 2 privés) pour lesquels il convenait d'examiner l'offre « traiteur » associée.
Ce choix, particulièrement délicat, nécessita plusieurs réunions. Lors de notre réunion du 22 septembre, l'offre de service du Casino de Bagnères-de-Bigorre a été retenue comme étant celle qui correspondait le mieux à notre cahier des charges, tant sur le plan matériel que financier, sachant que le maire de Bagnères-de-Bigorre mettait gracieusement à notre disposition la salle communale « Clair Vallon » pour tenir le même jour notre AG 2024, dont il a été décidé de l'adosser à cet événement.
Les deux réunions suivantes ont été consacrées au choix de l'animation de la soirée festive et à la clôture de l'AG par un vin d'honneur, en présence de personnalités locales et de notre fédération,

pour lequel il convenait de définir un cadre précis.
L'animation de la soirée a été confiée au couple d'artistes Loetitia et Daniel, bien connu du milieu cyclotouriste, pour leur show. Son DJ nous fera danser une partie de la nuit. Pour l'apéritif, nous avons opté pour une formule n'impliquant aucun bénévole, en le confiant à un traiteur « Lola Campagne »

Enfin, lors de notre dernière réunion, nous avons ouvert un nouveau chantier qui touche à la préparation immatérielle des 50 ans. La communication, interne et externe, nécessaire à la valorisation de nos pratiques sportives, de nos structures locales et fédératives, devra faire l'objet des prochains travaux de comité, tout comme la prise en compte du côté symbolique de cet événement des 50 ans du CoDep, auquel sont associés le cinquantenaire du club des Randonneurs des Coustous et le centenaire de notre fédération.
A ce jour, le comité n'a pas arrêté les modalités d'inscription ni fixé de façon définitive la participation de chacun sachant que nous maintenons nos objectifs de 150 participants (au regard de la capacité maximale de la salle du casino), et d'un coût maxi de 30€/personne. Je peux confirmer cela, aujourd'hui, grâce à la participation financière importante du CoDep et de l'aide du CoReg Occitanie qui vous ont été exposées lors de la présentation du budget prévisionnel.

Par ailleurs, je fais un appel afin de renforcer nos compétences en matière de communication, pour que cet événement soit connu et reconnu. Merci de vous faire connaître.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du comité pour leur implication, et en particulier les féminines qui m'ont été précieuses lors des choix de prestataires, sans oublier le président du CoDep qui nous a donné « carte blanche ».
Je vous appelle toutes et tous à participer le 9 novembre à la célébration festive des 50 ans de notre comité, qui acte aussi la fin d'une époque, ou du moins le terme de l'engagement d'une génération de dirigeants. Ayez conscience que la réussite de cet événement dépendra aussi de vous. Je compte sur votre présence, votre enthousiasme et votre contribution. Ces festivités seront à la fois une vitrine du cyclotourisme tel que pratiqué dans nos clubs, un marqueur de sa vivacité dans ce département, et une marque de reconnaissance par rapport à l'équipe sortante. Merci d'avance » ;

Jean-Claude Godard,
président de la commission d'organisation

5 – PREPARATION DE L'AVENIR.

Philippe Evon, président du comité de préparation de l'avenir en rappelle la composition, présente ses membres, et expose les premières réflexions et orientations (voir PPT joint au présent CR).

Dans l'esprit des éléments exposés, il s'agit :
- d'abord, de renouveler le Comité directeur du CoDep, à hauteur de 10 membres (statuts). Avec les "entrants" du CPA et les quelques "sortants" qui se représenteront, cela ne devrait pas poser de problème. La mobilisation d'acteurs nouveaux peut s'élargir davantage par le biais de commissions techniques qui exigent un engagement beaucoup moins prégnant.

- ensuite, de se faire mieux connaître au niveau local. Une communication ciblée à l'occasion du 50ème anniversaire pourrait être le point de départ d'actions de communication un peu plus "agressives".
- enfin de s'inscrire davantage dans la valorisation de la fédération, de coller davantage à ses axes politiques, et d'utiliser davantage sa boîte à outils (kit communication, actions de formation, gestion des inscriptions, ...).

Une équipe nettement rajeunie est donc sur la ligne de départ pour assurer la relève d'une génération de dirigeantes et de dirigeants qui tourneront une page.

Philippe Géraud pilote une démarche similaire de préparation de l'avenir au CoReg *Occitanie*. Il fait le point sur l'approche régionale, qui est en cohérence avec celle du CoDep 65.

6 – ECHANGES AVEC LA SALLE.

Les quelques échanges avec la salle ont porté plus particulièrement sur l'utilisation des VAE et la pratique du Gravel. Une commission technique devrait se mettre en place sur cette dernière et nouvelle pratique.

7 – RECOMPENSES.

7.1 – Le Challenge départemental.

Le challenge départemental n'est pas attribué. Un super-Challenge, valant pour les quatre années de l'Olympiade sera décerné lors de l'AG 2024 de fin de mandature.

7.2 – Les récompenses fédérales.

Les récompenses individuelles attribuées au titre de l'année 2023 sont les suivantes :

MERITE DU CYCLOTOURISME

nom-prénom	*club*	*fonctions actuelles*
ANDROUIN Bruno	Les Cigognes de Tarbes	Président Club
DOMEC Gérard	Quand-Même Orleix Cyclo	Trésorier Club
DUPONT Jean-Luc	UAL Laloubère Cyclotourisme	Bénévole
LACASSIES Christian	Cyclo Club Rabastenais	Bénévole
NOGUEZ Jacques	Quand-Même Orleix Cyclo	Vice-président Club

RECONNAISSANCE FEDERALE

nom-prénom	*club*	*fonctions actuelles*
CLAVRIE Nathalie	UAL Laloubère Cyclotourisme	Vice-présidente Club
NOEL Michèle	Les Cigognes de Tarbes	Secrétaire Club

MEDAILLE BRONZE

nom-prénom	*club*	*fonctions actuelles*
LAGAYE Jean-François	SOM Maubourguet Val Adour	Vice-Président Club

8 – CONCLUSION.

Après avoir remercié l'ensemble des participants, Jean-Jacques Cassou clôt officiellement l'assemblée générale portant sur l'année 2023, à 19h30.

Le présent compte rendu qui vaut procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, portant sur l'année 2023, a été approuvé après consultation, par voie électronique, des membres du comité directeur

Fait à Juillan, le 15 janvier 2024

Le secrétaire
Gérard Capdevielle

Le président
Jean-Jacques Cassou